



Communiqué de presse

Creil, le 12 septembre 2024

Jardins familiaux de l'Oise : des engagements constructifs pour lutter contre les dépôts sauvages.

Depuis plusieurs semaines, le manque d'entretien des alentours des jardins familiaux devient un sujet récurrent. Face aux problèmes engendrés par des dépôts sauvages sur les zones dédiées à la gestion des déchets verts, les élus de la majorité en charge de ce dossier se sont rendus sur le terrain. Une rencontre a été organisée avec l'association afin de convenir de mesures conjointes.

La ville de Creil a souhaité depuis de nombreuses décennies, que les Creillois puissent bénéficier d'espaces de jardinage. C'est ainsi qu'au fil des années plus de 440 parcelles, réparties sur 5 ensembles jardins et dédiées aux jardiniers ont été aménagées et sont confiées à l'association des jardins familiaux.

Au regard des nombreux signalements enregistrés il était important d'organiser une rencontre avec les membres du bureau de l'association. Ce temps d'échange constructif a été l'occasion d'aborder les besoins, et de réfléchir conjointement sur des **solutions concrètes** au problème des dépôts sauvages. Face aux incivilités, les mesures suivantes ont été actées :

- des **caméras mobiles** vont être installées pour repérer les fautifs et les sanctionner en conséquence. La ville ne peut pas continuellement prendre à sa charge les incivilités de certains.
- Une **signalétique** sera également prévue afin de rappeler l'interdiction de déposer ses déchets aux alentours des jardins familiaux. Cette signalétique sera renforcée lors de l'installation des caméras, afin d'indiquer que les jardins seront sous surveillance, en accord avec l'association.
- **Des barrières complémentaires** seront installées pour limiter les accès et les réguler
- **Le règlement intérieur** des jardins familiaux va être revu et va intégrer des mesures drastiques face aux incivilités générées par certains jardiniers peu soucieux de la gestion des espaces
- **Le compostage sera déployé et accompagné.** Pour ceux qui ne pourront pas composter sur leur parcelle des sacs pour le ramassage de déchets verts seront

distribués. Certains jardins se trouvant à proximité immédiate de la déchetterie, il appartiendra aux usagers d'y emmener leurs déchets.

Je rappelle par ce communiqué mon attachement à ces espaces de verdure : lieux de vie sociale, ils contribuent à maintenir des trames vertes en milieu urbain. Ces espaces sont également propices à la protection de l'environnement et sont un soutien économique important pour les familles qui les cultivent, et ce depuis leur origine ouvrière. Ensemble, nous devons collectivement agir pour les préserver et garantir un cadre de vie agréable pour tous.

Jean-Claude Villemain, maire de Creil